

Réf: Dossier 483914

Avis de constitution

SOCIETE « SENTRIX »

Siège BINGERVILLE CITE MUGEFCI ABATTA LOT 277
ILOT 32, Lot 277, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENTRIX »

Objet : SECURITE ELECTRONIQUE INSTALLATION VENTE DE SYSTEME ELECTRONIQUE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE CITE MUGEFCI ABATTA LOT 277
ILOT 32, Lot 277, Ilot 32

Dirigeant(s) M TANOH BRICE NESTARES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01092 du 19/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12567/GTCA/RC/2026 du 19/02/2026

